

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

01/06/2017

Dossier complet le :

01/06/2017

N° de registre :

2017-4931

1. Intitulé du projet

Premier boisement de terres agricoles

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Groupement forestier l'Espérance

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M Mottet Alain

RCS / SIRET

4 0 0 | 1 5 1 | 3 6 1 | 0 0 0 | 1 3

Forme juridique

Groupement Forestier

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 c) Premier boisement supérieur à 0,5ha	Boisement mixte d'une surface totale de 71,24 ha sur les communes de DEVIAT et NONAC (16)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Suite à l'acquisition de la propriété forestière et agricole par le GF de l'Espérance en date du 18 mai 2017 le propriétaire souhaite convertir les anciennes terres agricoles (en gel agricole depuis 2014) et arrêter l'exploitation commerciale de la chasse. De ce fait il souhaite continuer la valorisation forestière de la propriété par plantation de différentes essences déjà présentes sur le territoire. Ces nouvelles parcelles feront l'objet d'un document de gestion durable (Plan Simple de Gestion) comme c'est déjà le cas pour les autres parcelles forestières de la propriété.

Même si la propriété ne présente pas d'enjeux environnementaux particuliers, le plan de boisement visera à conserver les milieux naturels associés (ilots feuillus, haies, milieux ouverts...) pour une surface totale de 18ha.

Pour information, il est précisé que cette propriété est entièrement clôturée (ancienne valorisation cynégétique).

Un descriptif complet du projet (carte, surface, photos...) sera joint en annexe.

4.2 Objectifs du projet

Continuer la valorisation de la propriété avec des objectifs économiques (production de bois d'œuvre, d'industrie et énergie), de loisirs (champignons, promenade...) et environnementaux (lisières, haies, espaces ouverts, corridor boisé).
Ces parcelles seront ensuite gérées conformément à un document de gestion forestière durable.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Déchaumage au covercrop en septembre 2017

Décompactage du sol en septembre 2017

Labour en bandes en octobre-novembre 2017

Mise en place des plants de provenances certifiées à partir de décembre 2017

Les chênes seront protégés à l'aide de protections individuelles (1 tige sur 2) et le reste sera traité à l'aide d'un répulsif d'origine naturelle et sans classement toxicologique (Trico).

Intégration des parcelles au Plan Simple de Gestion (2017-2018) pour une durée initiale de 20 ans.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les plantations seront régulièrement entretenues :

- passage annuel de covercrop entre les lignes tous les ans jusqu'à l'âge de 5 ans.
- dégagement manuel (débroussailleuse) sur les lignes de plantation les 2 premières années.
- Entretien des espaces ouverts au girobroyeur.

Les premières éclaircies réalisées vers 15 ans pour les résineux et 30 ans pour les feuillus seront valorisées en bois énergie.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Uniquement demande d'examen au cas par cas (Article R. 122-3 du code de l'environnement) au titre de l'item 47 c) premier boisement supérieur à 0,5ha.

Absence de zonages réglementaires (Natura 2000, ZNIEFF...).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Plantation de pins maritimes avec bouquets de bouleau	47,24 ha
Plantation de pins taeda	12,8 ha
Plantation de feuillus divers (chênes sessile avec fruitiers en diversification)	5,89 ha
Plantation de robinier	8,28 ha
Ilôts feuillus conservés	2,64 ha
Milieux ouverts conservés/créés	15,16 ha
Haies conservées au sein des boisements	1700 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Communes de Deviat et Nonac (16)

Coordonnées géographiques¹

Long. 00°02'30"E Lat. 45°23'32"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/les-donnees-environnementales.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il:	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Arrêt définitif de l'irrigation liés à la transformation en forêt.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Malgré l'arrêt de la maïsiculture, les terres étaient déchaumées annuellement. Elle ne présentent pas d'enjeux faunistiques ou floristiques particuliers (présence de chevreuil, sanglier, lièvre). L'arrêt de la chasse commerciale et la conservation des milieux naturels associés et le mélange des essences envisagé devrait permettre de favoriser l'accueil de la faune.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche n'est pas situé sur le même bassin versant.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation de 86,40 ha (dont 15,16 ha pour les milieux ouverts) de mauvaises terres agricoles actuellement déclarées en gel à la PAC depuis plus de 3 ans.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions				Stockage de CO2
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans la continuité de zones déjà boisées avec des essences déjà présentes localement.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Reprise d'une activité sylvicole suite à la déprise agricole.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez-les :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Utilisation d'un répulsif d'origine naturelle pour protéger les arbres contre les cervidés.
 Utilisation de feuillus lorsque le terrain le permettait (voir carte avec les 25 points de sondage de sols jointe en annexe).
 Plantation d'îlots feuillus (bouleau) avec les pins maritimes.
 Maintien et création de milieux naturels associés.
 Arrêt de l'activité de chasse commerciale.
 Arrêt définitif de culture agricole intensive et consommatrice en eau (maïs irrigué par pivot jusqu'en 2008).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu de l'absence d'enjeux environnementaux particuliers et de la reconversion de mauvaises terres agricoles (nécessitant intrants et irrigation) en milieux forestiers séquestrateurs de carbone en continuité d'espaces déjà boisés le projet devrait contribuer à améliorer la valeur environnementale des parcelles.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Plan de situation Cartographie du projet de boisement Photographies de l'état actuel Sondages de sols réalisés pour le choix des essences

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Le Bouscat

le,

1 Juin 2017

Signature

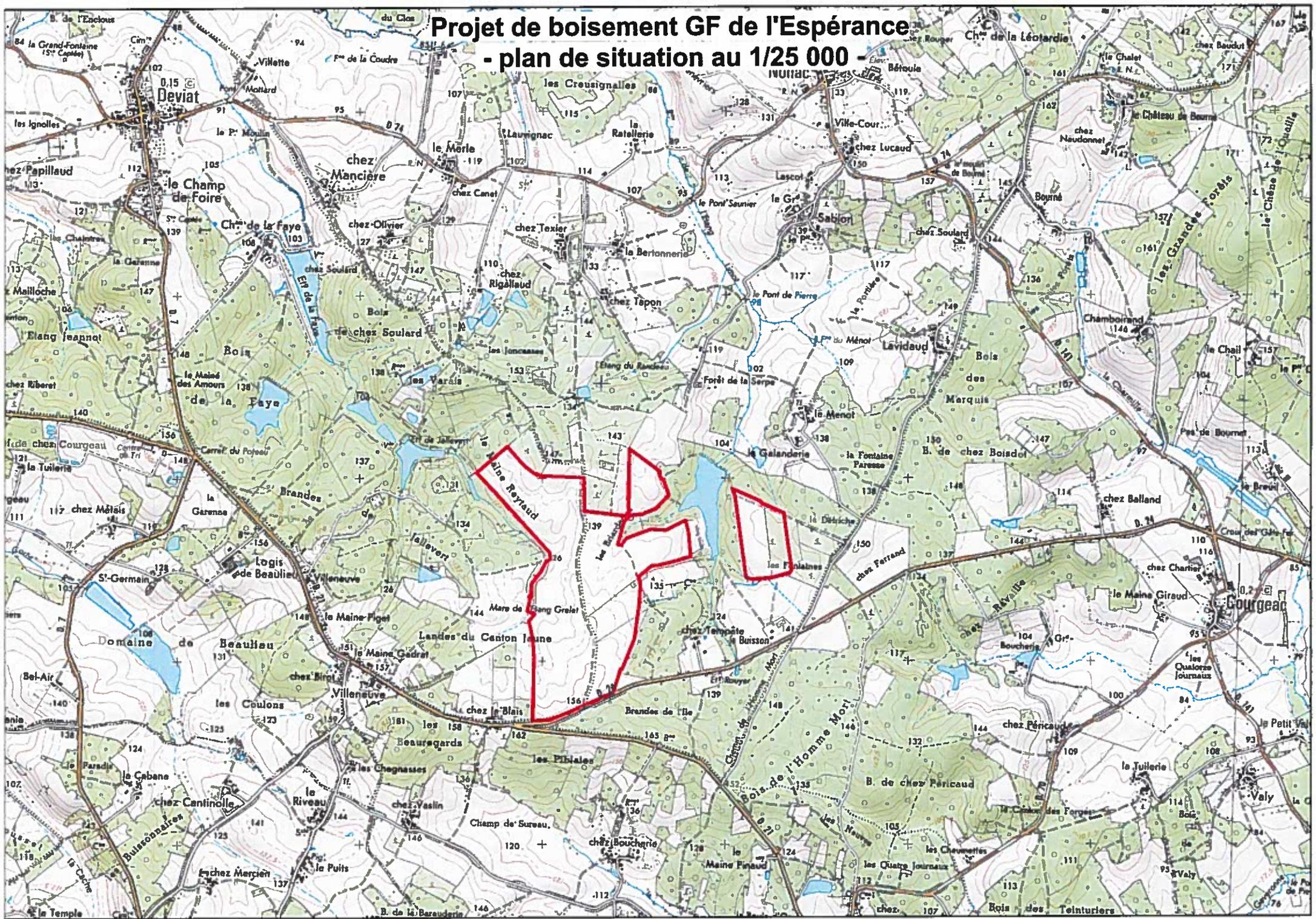


GROUPEMENT FORESTIER L'ESPÉRANCE
59, avenue Victor-Hugo
33110 LE BOUSCAT

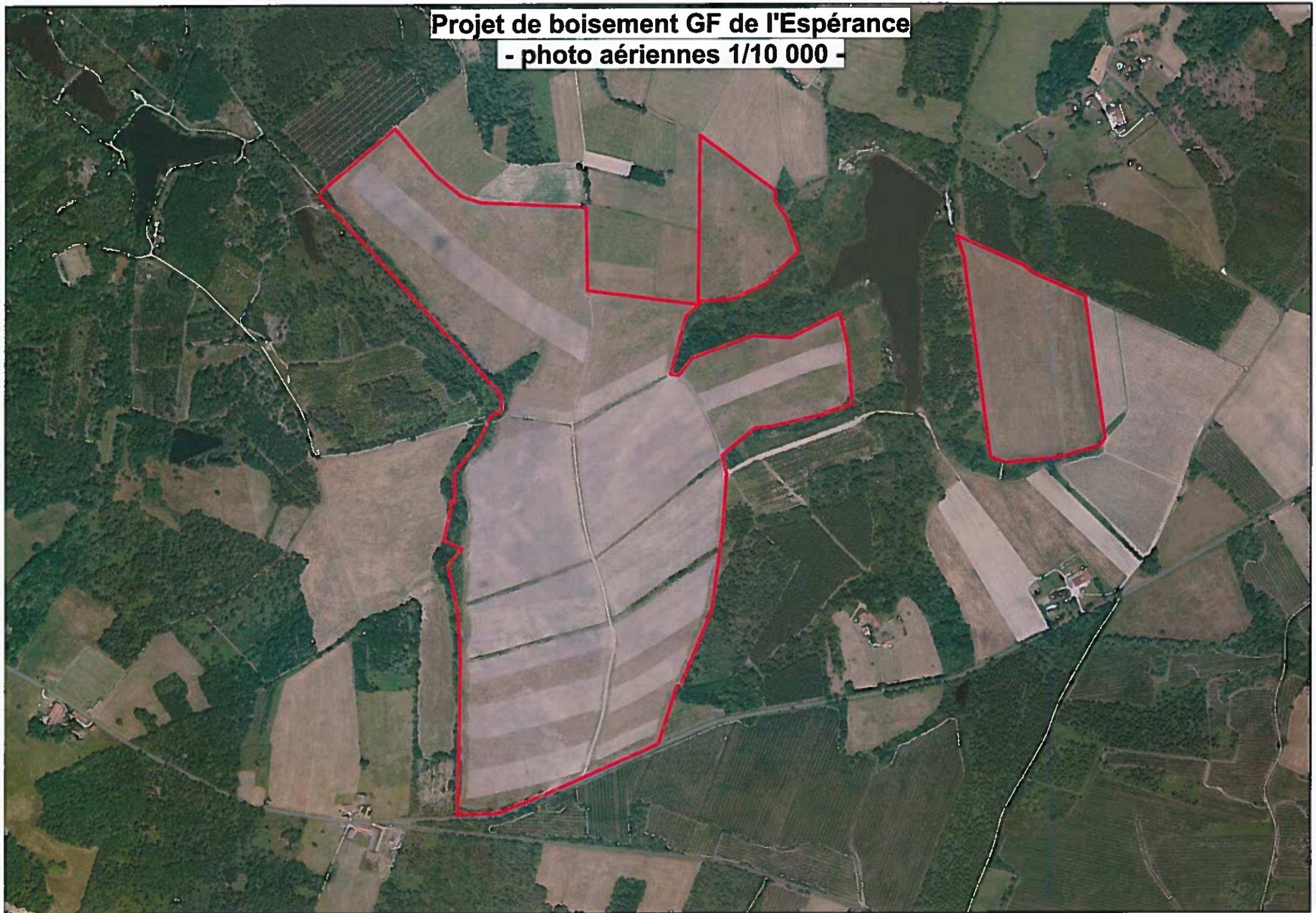
Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Projet de boisement GF de l'Espérance

- plan de situation au 1/25 000



Projet de boisement GF de l'Espérance
- photo aériennes 1/10 000 -



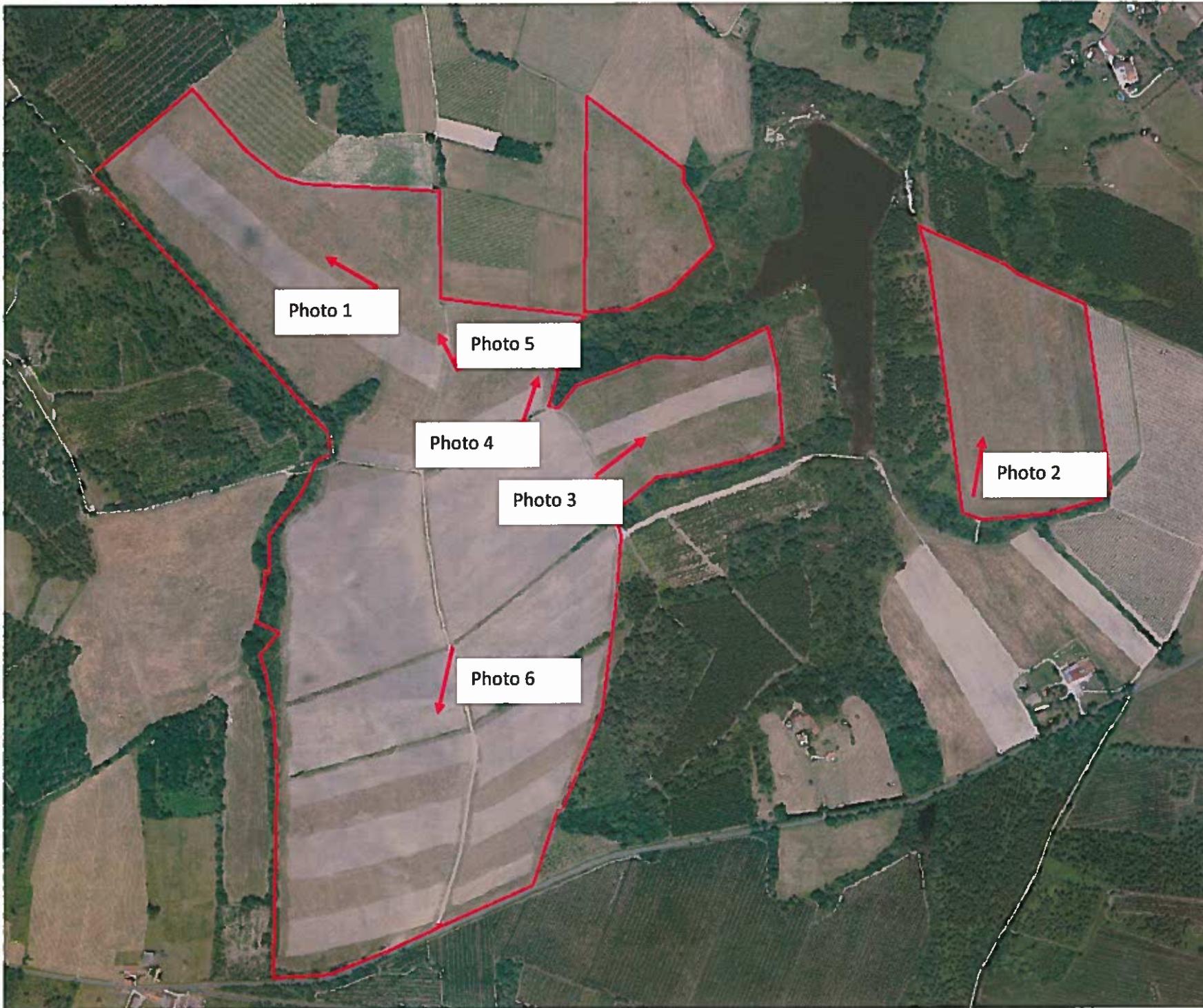


Photo 1

Photo 5

Photo 4

Photo 3

Photo 6

Photo 2

Le 23/05/2017

Photo 1



le 29/05/2017



Photo 2

le 29/05/2017



Photo 3

le 20/05/2017

Photo 4



le 25/05/2017



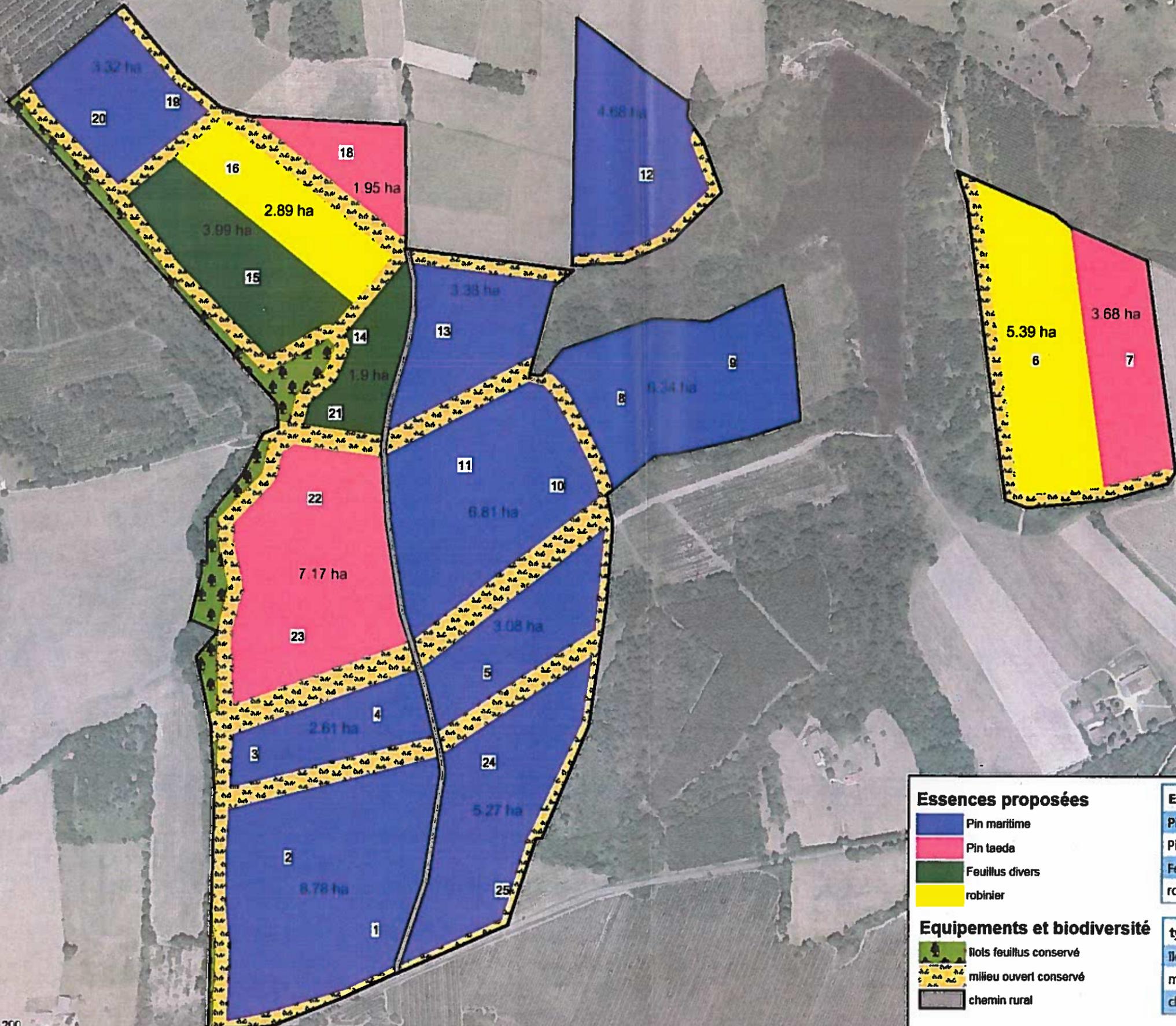
le 25/05/2017

Photo 6



le 25/05/2017

Projet de boisement - GF de l'Espérance



Essences proposées

- Pin maritime
- Pin taeda
- Feuillus divers
- robinier

Essence	surface (ha)
Pin maritime	44,27
Pin taeda	12,8
Feuillus divers	5,89
robinier	8,28

Equipements et biodiversité

- Ilots feuillus conservé
- milieu ouvert conservé
- chemin rural

type	surface (ha)
Ilots feuillus conservé	2,64
milieu ouvert conservé	15,16
chemin rural	1,09

22 : point de sondage de sol

N° Sondage	Profondeur prospectable premier horizon	Texture	Deuxième horizon	Texture	ph
1	0-40	sablo-argileux	>40	argilo sableux avec trace hydromorphie	4,5
2	0-40	sablo-argileux	>40	argilo sableux avec trace hydromorphie	4,5
3	0-40	sablo-argileux	>40	argilo sableux avec trace hydromorphie	5
4	0-30	sablo-argileux	> 30	sablo argileux puis hymroporie	4,5
5	0-30	sablo-argileux	> 30	argileux avec trace hydromorphie	4,5
6	0-70	sablo-argileux-limoneux	> 70	sableux et sain	5
7	0-40	sablo-argileux	>40	argilo sableux avec trace hydromorphie	4,5
8	0-40	sablo-argileux	> 40	présence de grave terrain sain	4,5
9	0-40	sableux	>40	présence de grave terrain sain	4,5
10	0-40	sablo-argileux	> 40	argilo sableux mais sain	4,5
11	0-30	sablo-argileux	> 30	argileux et hydromorphe	4,5
12	0-40	sableux	>40	sable rouge et grave terrain sain	4,5
13	0-30	sablo argileux	> 30	argilo sableux avec trace hydromorphie	4,5
14	0-70	sablo-argileux limoneux	> 70	sableux et sain	4,5
15	0-70	sablo-argileux	>70	sablo argileux et sain	4,5
16	0-70	sableux	> 70	sableux et sain	4,5
17	0-70	sablo-argileux	> 70	sablo argileux non hydromorphe	4,5
18	0-70	sableux	>70	sableux et sain	4,5
19	0-40	sablo-argileux	> 40	argilo sableux avec trace hydromorphie	4,5
20	0-40	sablo-argileux	> 40	argilo sableux avec trace hydromorphie	4,5
21	0-60	sableux	> 40	sableux et sain	4,5
22	0-60	sableux	> 40	sable noir sain	4,5
23	0-60	sableux	> 40	sable noir sain	4,5
24	0-40	sablo-argileux	>40	argilo sableux avec trace hydromorphie	4,5
25	0-40	sablo-argileux	>40	argilo sableux avec trace hydromorphie	4,5